Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle Institut Européen de Chant Choral (I.N.E.C.C.) asbl,
ayant son siège social à l'adresse 2, rue Sosthène Weis
L-2722 Luxembourg,
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F1381.
(à biffer si non applicable), représentée par son président, M. Jean-Marie KIEFFER,
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom:	Jean-Marie Kieffer	Nom:	
Fonction:	Président	Fonction:	
Date:	4-7-2022		
Cachet:			

INECC Luxembourg
Institut Européen du Chant Choral
2, rue Sosthène Weis
L-2722 Luxembourg-Grund
Tél.: +352 26 430 481
Fax: +352 24 527 581
info@inecc.lu / www.inecc.lu

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture